

PLAN DE ZONAGE

 B. WAGON Environnement	SIMETHIS Environnement	Echelle : 1/10000e Date : Janvier 2013	Plan n° 4-e Ensemble
-------------------------------	---------------------------	---	-------------------------


- Zone (les zones portant l'indice "p" sont dans le périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager [Z.P.P.A.U.P.])
- Recul d'implantation obligatoire au titre de la loi Barrière (art. 52) du Code de l'Urbanisme
- Recul d'implantation du bâti imposé (article 6 du règlement)
- Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts, à créer ou à modifier (article L.123-2c du C.U.)
- Espaces Boisés Classés (EBC) en application de l'article L.130-1 du C.U.
- Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (art. L.123-3-1 du C.U.)

En application de l'article L.123-1-5-7 du Code de l'Urbanisme :

- Espace vert protégé à maintenir ou à créer
- Alignement d'arbres protégé à maintenir ou à créer
- Immeuble ancien - patrimoine architectural et urbain en tout ou partie

A titre informatif :

- Chemin piéton ou vélo
- Secteur de risque dû au ruissellement
- Périmètre de Z.A.D.
- Atlas des zones inondables - 6ème phase :
- enveloppe de la zone inondable type centennale



N°	INTITULE	AU BENEFICIAIRE
1	Création d'un aménagement desserte de la zone '1AU N°3'	La Commune
2	Elargissement de la chaussée, chemin de Couleone	La Commune
3	Elargissement à 10,00 m d'emprise et platé au complet des plantations d'alignement, traitement paysager chemin de Labarthe, accès au golf	La Commune
4	Création d'une voirie locale et des aménagements nécessaires à sa mise en oeuvre (mobilier paysager, desserte pour la sécurité incendie, entre le chemin de Bouage et la giratoire du boulevard de Balbenx - Larzou - 8 m	La Commune
5	Amenagement du carrefour entre le chemin rural dit "de Crabitain" et la RD30	La Commune
6	Création d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement (litages dragées)	La Commune
7	Création d'une voie de 5,00 mètres d'emprise au quartier Prouyane, vers le chemin de la Gare	La Commune
8	Elargissement et rectification à 10,00 mètres (Période de la plateforme de la voie communale site " de Bedegane"	La Commune
9	Création d'une desserte entre le Padu et Balbecane	La Commune
10	Extension du cimetière	La Commune
11	Accroissement de la voirie de liaison entre le quartier du Padu et la place de Bignot, rue Cathedra de Brouillon	La Commune
12	Création d'une liaison douce chemin de Gricholles	La Commune
13	Création d'une voie de 8,00 mètres de plateforme entre la rue de Balbecane et la rue Jeanne d'Arc	La Commune
14	Ouvrage de régulation du ruissseau	La Commune
15	Liaison douce entre Quartier St-Martin et Revenues des Pyrénées	La Commune
16	Création d'un parking paysager	La Commune
17	Création d'une liaison douce entre les résidences Jeanne d'Arc et le Pôle social	La Commune
18	Création d'un aménagement de sécurité	Castel Général 64
19	Création d'un square et d'un parking public	La Commune
20	Création d'un parking public et toilettes publiques	La Commune
21	Elargissement à 6 m d'emprise du chemin rural de Larot	La Commune

